

Objectifs et contenus pédagogiques

Module 1 : « Comprendre la maladie mentale »

Objectifs :

- ✓ Repérer et comprendre les principales différences entre les psychoses, les névroses et les états-limites
- ✓ Approcher la singularité de la relation subjective de chaque personne
- ✓ Se familiariser avec les processus psychiques et leur signification.

Contenu:

- ✓ Approche clinique du développement psycho-affectif : la construction de l'appareil psychique, et ses principaux éléments (instances psychiques, processus psychiques, mécanismes de défense et symptômes)
- ✓ Maladie mentale et troubles psychiques : principaux éléments diagnostiques
- ✓ Les psychoses : la ou les schizophrénies, les psychoses hallucinatoires chroniques
- ✓ Les psychoses (suite) : la psychose maniaco-dépression, la paranoïa
- ✓ Les névroses : la névrose obsessionnelle, la dépression, l'hystérie de conversion, l'hystérie d'angoisse
- ✓ Les États-limites : troubles bipolaires, mélancolie ou personnalité narcissique.

Module 2 : « Adapter son positionnement en vue d'accompagner la personne souffrant de troubles psychiques »

Objectifs:

- ✓ Repérer les symptômes afin d'ajuster le positionnement professionnel,
- ✓ Adapter les interventions afin d'optimiser la démarche initiée dans les projets individuels des personnes,
- ✓ Faciliter la relation avec tous les acteurs : famille, entourage et professionnels.

Contenu:

- ✓ Le professionnel face à la maladie mentale ou les troubles psychiques
- ✓ Symptômes caractéristiques et positionnement spécifique
- ✓ Réflexion éthique et tentative de mutualisation des outils, démarches et connaissances
- ✓ Les politiques de santé mentale
- ✓ Les différents partenaires, services spécialisés sur un territoire : rôles, missions et complémentarité des professionnels et acteurs du secteur du handicap psychique.

Organisation de la formation :

4 jours (24 heures de formation) chaque module

Dates : Poitiers* : **1er module** : 31 mai, 7 juin, 20 et 27 septembre 2011

Poitiers* : **2ème module** : 3 octobre, 11 octobre, 14 et 21 novembre 2011

Groupe de 15 personnes maximum

Possibilité d'organisation d'un groupe à La Rochelle, Saintes ou Angoulême *

*sous réserve d'un nombre suffisant de candidats

Public :

Tout salarié exerçant ou appelé à exercer une fonction dans le social ou médico-social

Professionnel inscrit dans une démarche de VAE

Lieu de la formation

I.R.T.S. Poitou-Charentes 1 rue Guynemer à Poitiers.

Possibilité d'organisation intra institutionnelle

Validation :

Une attestation de présence et une attestation de formation seront délivrées par l'IRTS.

Coût de la formation

* Coût inscription individuelle : 400 € par personne et par module

* Formation intra-institution : 990 € par jour (hors frais de déplacement)

Inscriptions

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles en téléchargement sur le site IRTS ou par courrier auprès du secrétariat Pôle Formations Continues

www.irts-poitou-charentes.org

Contacts

Lidia SANCHEZ, secrétariat Pôle Formations Continues

formations-continues@irts-pc.eu

☎ 05.49.37.60.05

Laurence BIDAUD, Responsable Pôle Formations Continues

bidaud.laurence@irts-pc.eu

☎ 05.49.37.76.65

Institut Régional du Travail Social - Poitou-Charentes
- formations continues -

formations-continues@irts-pc.eu

1, rue G.Guynemer BP 215 - 86005 Poitiers Cedex
Tél. 05 49 37 60 00 - Fax. 05 49 53 28 39 - www.irts-poitou-charentes.org

N° SIRET : 775 716 152 00019